



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



## COMMUNIQUE de PRESSE

Strasbourg, le 06 juillet 2010

### Promotion 2010 des Pôles d'Excellence Rurale : le projet TIC - Santé du Conseil Général du Bas-Rhin labellisé

A l'issue de l'examen des 201 projets présentés sur le plan national, **Michel MERCIER**, Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire **et Bruno LE MAIRE**, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche viennent de communiquer la liste des **dossiers retenus au titre des Pôles d'Excellence Rurale (PER)**. En ce qui concerne le département du Bas-Rhin, le projet « TIC et santé – l'innovation pour l'autonomie » porté par le Conseil Général du Bas-Rhin a été labellisé.

**Ce projet vise à faire face aux enjeux liés au vieillissement et à la perte d'autonomie de la population bas-rhinoise en développant l'utilisation des nouvelles technologies.** En effet, selon des estimations récentes, la part des 75 ans et plus dans la population bas-rhinoise va passer de 6,7% en 2007 à 11,2% en 2030 et le nombre de personnes de 75 ans et plus de 71.700 à 125.000 sur la même période.

Face à ce constat, le Président du Conseil Général, Guy-Dominique KENNEL, a initié une action prospective visant à :

- Définir comment les TIC peuvent améliorer les services aux personnes âgées ou dépendantes, notamment en **facilitant le maintien dans leur domicile**,
- Soutenir des **projets et initiatives innovantes** sur ces questions,
- Participer à la **construction d'une filière économique d'excellence**,
- Contribuer à **l'aménagement du territoire** départemental.

La politique des Pôles d'Excellence Rurale (PER) a permis depuis 2005 de faire émerger 379 projets d'investissement sur les territoires ruraux. Innovants, créateurs d'emploi, fédérateurs et s'inscrivant dans une logique de développement rural, les PER, sont des outils adaptés d'aménagement du territoire, encourageant les initiatives et la structuration de l'activité publique et privée dans de nombreux départements.

Les porteurs de projet, ainsi que les **élus** qui les ont soutenus, seront reçus ce **mercredi 7 juillet à 12h30 à Paris** par Michel MERCIER et Bruno LE MAIRE, au Ministère de l'espace Rural et de l'Aménagement du Territoire.

-----  
**Contact Presse :**

Audrey STUDER  
Cabinet du Président  
Conseil général du Bas-Rhin  
[audrey.studer@cg67.fr](mailto:audrey.studer@cg67.fr)

Mme Viviane CHEVALIER  
Service de la Communication  
Préfecture de la Région Alsace  
[viviane.chevallier@bas-rhin.pref.gouv.fr](mailto:viviane.chevallier@bas-rhin.pref.gouv.fr)